



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Séminaire de formation continue

**Explorer l'éthique
animale**
Enjeux passés,
présents et futurs

18 mars 2022



Introduction

Ce séminaire vous propose d'explorer les différentes positions discutées dans les recherches en éthique animale de l'Antiquité à aujourd'hui. Différentes théories éthiques seront présentées, afin de les mettre en lien avec des questions pratiques contemporaines.

Contenu

Les humains vivent non seulement souvent avec des animaux, mais ils les utilisent de façons courantes et variées, par exemple, pour se nourrir ou se vêtir. L'éthique animale est le champ de la philosophie qui s'intéresse aux enjeux et questions éthiques liées aux relations qu'entretiennent les humains avec les animaux, ainsi qu'à leur utilisation. Bien que des philosophes se soient penché-e-s sur ces questions depuis l'Antiquité, une étude systématique des questions éthiques que ces pratiques soulèvent n'est menée que depuis une cinquantaine d'années dans le milieu académique.

L'éthique animale traite de questions variées telles que :

- Les animaux comptent-ils moralement ?
- Peuvent-ils souffrir et cette souffrance est-elle moralement pertinente ?
- Quelles sont nos obligations et responsabilités envers les animaux ?
- Les animaux ont-ils des droits fondamentaux ?
- Qu'est-ce qu'une relation juste avec eux ?

Plus substantiellement, est-il moralement justifié de les utiliser comme nous le faisons, par exemple pour nous nourrir, nous divertir, nous vêtir, pour gagner du savoir scientifique ou devrions-nous condamner plusieurs de ces pratiques ?

Public cible

Chercheurs et chercheuses en science et comportement animal, éthologues, biologistes, écologistes, vétérinaires, entraîneurs et entraîneuses, éleveurs et éleveuses, philosophes, sociologues, avocats et avocates, juristes et toutes personnes souhaitant mieux comprendre les enjeux éthiques propres à nos relations avec les animaux.

Objectifs

Le but de cette formation continue est d'initier celles et ceux qui y participent aux textes et aux idées clés qui ont amorcé et nourri le questionnement en éthique animale. Des sujets tels que le statut moral des animaux, nos devoirs envers eux, ainsi que l'idée de relations justes avec eux seront discutés.

Ce séminaire a pour objectif de :

- Présenter les concepts clés de l'éthique animale (statut moral, droits fondamentaux, spécisme et anti-spécisme, obligations, devoirs directes et indirectes, intérêts, sensibilité, etc.);
- Se familiariser avec les arguments que présentent les différentes théories d'éthique normative à propos de la question du traitement et du statut moral des animaux (et avec les objections potentiels);
- Approfondir et discuter les implications pratiques des arguments théoriques présentés. Par exemple, considérer leurs implications pour nos habitudes de consommation alimentaire, pour certaines pratiques sportives, pour l'expérimentation animale en laboratoire, pour le traitement des animaux de compagnie ou pour nos responsabilités envers les animaux sauvages.

Responsable

Prof. **Gianfranco Soldati**, Professeur ordinaire en philosophie, Université de Fribourg

Intervenante

Maude Ouellette-Dubé, assistante diplômée en éthique et philosophie politique, Université de Fribourg

Reconnaissance pour les vétérinaires

Cette formation continue est reconnue par la Société des Vétérinaires Suisses.

Reconnaissance pour les professionnels de l'expérimentation animale

L'association Suisse des Vétérinaires Cantonaux reconnaît ce cours comme un jour de formation continue pour les professionnels de l'expérimentation animale.

Date et lieu

Vendredi 18 mars 2022, 9h15–17h15

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 250.–

Délai d'inscription

18 février 2022

Inscription et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 39

E-mail: formcont@unifr.ch

Inscription en ligne > [**www.unifr.ch/formcont**](http://www.unifr.ch/formcont)

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.